

Avertissements.

1. Outre cette Grande Uniforme, dans la quelle L'Armée est ici dépeinte, et qui a été approuvée par le Roi, il y a aussi une petite Uniforme de la couleur de la Veste, les parements ou la garniture de la couleur du Drap, ou les révers de la grande Uniforme, dont la plupart des Regiments se servent dans l'Etée et en faisant L'Exercice.

2. Les Regiments de Campagne, sont aussi pourvus d'une Uniforme de Drap Gris, pour les travaux, que fournissent les maitres ou Armateurs du Soldat, et qui se distinguent, par la doublure, Parements et revers bleu ou jaunes, suivant L'Idée des Chefs et les Provinces, avec les mêmes Boutons comme dans la grande Uniforme. Ceux des Regiments qui sont doubles se servent aussi uniquement de cette Uniforme.

3. Comme les grades des Officiers dans les Corps des Drabants: de L'Amirauté: de la Marine: les Commandants et Aides de Camp, ainsi que les Generaux sont distinguées, par plus ou moins des Galons, des Brandebourgs, des franches sur les Fcharpes et des Epaulettes; On a seulement présenté dans cette ouvrage, Un Officier de la premiere grade.

4. Les Bas-Officiers sont habillés comme le Soldat, excepté point de Galons sur les revers, Mais le Drap plus fin portant des Echarpes, et les Chapeaux garnis avec des Panaches au lieu que ceux du Soldat en font de L'aine.

Ceux de la Garde du Roi et les Dragons legers, portent des Galons d'Argent Sans Brandebourg.

5. La Musique des Regiments, porte plus ou moins de la Livrée du Chef suivant sa disposition Celle des Regiments de la Garde, des Cuirassiers et des Dragons legers, porte de la Livrée du Roi.

6. Le Bouton qui se trouve auprès de chaque Regiment, fait la distinction entre ceux qui pourroient se ressembler.